



La lettre d'informations municipales de Frémécourt - N°28 - Juin 2018

EDITO

*Nous l'attendions avec
impatience et il est enfin là !*

Qui ?

Mais le printemps bien sûr !

*Seuls les mots d'un grand poète
peuvent décrire cette saison.*

Nous citerons donc Victor Hugo :

*"Voici donc les longs jours,
lumière, amour, délire !*

Voici le printemps !

mars, avril au doux sourire,

*Mai fleuri, juin brûlant,
tous les beaux mois amis !*

*Les peupliers, au bord
des fleuves endormis,*

Se courbent mollement

comme de grandes palmes ;

*Loiseau palpite au fond des bois
tièdes et calmes ;*

Il semble que tout rit,

et que les arbres verts

*Sont joyeux d'être ensemble
et se disent des vers.*

Le jour naît couronné

d'une aube fraîche et tendre ;

Le soir est plein d'amour ;

la nuit, on croit entendre,

*A travers l'ombre immense
et sous le ciel béni,*

*Quelque chose d'heureux
chanter dans l'infini".*

Après une si belle évocation,

nous ne pouvons que vous

*souhaiter un beau printemps
et un bel été.*

Votre Conseil Municipal

INFORMATIONS MUNICIPALES

DATE À RETENIR

La fête du village et le feu de la Saint-Jean auront lieu le samedi 23 juin prochain. Un pot de l'amitié offert par le conseil municipal vous sera proposé à partir de 19h00. Suivront une soirée Jumbalaya Antillais (sur réservation) et dansante, puis le feu de la St-Jean vers 23h00. Vous avez reçu dans vos boîtes à lettres les détails et les coupons de réservation pour cette soirée dont la participation est fixée à 14€ par adulte et 7€ par enfant (jusqu'à 12 ans). Réservation à effectuer au plus tard le 16 juin.

NOUVELLES POUBELLES

De nouvelles poubelles équipées de roulettes ont été distribuées :

- 1 gros bac jaune de 240 L pour les emballages recyclables et le papier ;
- 1 bac vert de 120 L pour les déchets en verre ;
- 1 bac noir de 120 L pour les ordures ménagères.

A compter du 1er juin, le bac jaune devra désormais comporter les déchets en papier, à mélanger avec les emballages recyclables (boîtes de conserve, bouteille en plastique, etc.). L'ancienne poubelle bleue est donc supprimée.

Les ordures ménagères devront exclusivement être déposées dans le bac noir (les sacs poubelles en plastiques déposés sur les trottoirs ne seront donc plus collectés).

La collecte du bac vert aura lieu **toutes les 4 semaines** à compter du 25 mai.

La collecte du bac jaune aura lieu **toutes les 2 semaines** à compter du 1er juin (déposer le bac le jeudi soir pour un ramassage le vendredi matin).

La collecte du bac noir aura lieu **toutes les semaines** (déposer le bac le mercredi soir pour un ramassage le jeudi matin).

A partir de 2018, les encombrants seront collectés **DEUX FOIS** par an. La première collecte a eu lieu le 27 avril. La deuxième nous sera communiquée par le SMIRTOM fin juin.

La collecte des anciens bacs n'est pas encore programmée à ce jour. Vous êtes donc invités à conserver ces bacs dans vos propriétés tant que le SMIRTOM n'aura pas fixé une date pour la récupération de ces derniers. Ne les laissez pas sur les trottoirs dans l'attente d'une éventuelle récupération : une telle exposition ne peut que ternir l'image de notre village surtout avec la période estivale qui s'annonce !

TAXES LOCALES 2018

En date du 05 avril 2018, le conseil municipal a voté le taux des taxes municipales. Celles-ci sont inchangées par rapport à l'année 2017. Taxe d'habitation : 16,61% - Taxe foncière du bâti : 10,99% - Taxe foncière du non bâti : 73,75% - Cotisation foncière des entreprises : 17,56%.

NOUVELLES MODALITÉS POUR LA DÉCLARATION DE REVENUS

La déclaration des revenus de 2017 était close au 17 mai 2018 pour une déclaration papier et au 05 juin 2018 pour une déclaration via internet. Pour l'année 2018, les revenus devaient obligatoirement être déclarés via internet si ceux-ci dépassaient 15 000 € (sauf pour les habitations ne disposant pas d'accès à internet). Cette mesure **sera élargie progressivement d'ici 2019 à l'ensemble des usagers** si leur résidence principale est équipée d'un accès à internet.

FIBRE OPTIQUE

Le déploiement du réseau de la fibre optique, commencé au cours du dernier trimestre 2017, se poursuivra durant l'année 2018. La commercialisation concernant l'accès à ce réseau ne débutera vraisemblablement qu'en début de l'année 2019.

INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)

TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE VILLAGE

Remplacement des réverbères de la mairie (pris en charge par l'assureur du transporteur qui est à l'origine du sinistre).
Nettoyage de la toiture de l'église, élagage des arbres de l'église
Travaux d'enfouissement des lignes électriques au Chemin de la Cavée et Chemin de la Murette.
Découpe des poteaux électriques en béton rue des Petites Fontaines.
Création d'une rigole permettant de délester un des caniveaux de la rue de Cléry au niveau du dos d'âne situé non loin du restaurant La Grange. Cette installation devrait éviter les inondations de la rue lors des fortes pluies et les plaques de verglas en hiver.

TRAVAUX A VENIR

Remplacement des portes coupe-feu de la salle polyvalente - Travaux d'accessibilité de la salle polyvalente - Travaux d'évacuation des eaux pluviales situé entre l'école et le chemin du Vivier.

FONTAINE DE LA VIERGE

Une nouvelle statue de la vierge a été installée dans l'alcôve de la fontaine de la vierge située au carrefour de la rue de Cléry et du Chemin de la Cavée. Cette statue offerte à la commune par une de nos administrés, Mme Sylvaine Héron-Béard, a fait l'objet d'une bénédiction en l'église de Frémécourt le 29 avril dernier. Cette cérémonie a permis aux frémécourtois de découvrir la remise en état du pavage réalisée par nos conseillers et notre cantonnier. Ces travaux ont été financés par la souscription pour la mise en valeur de l'église organisée par l'association Histoire et Patrimoine du Vexin et par la commune.

TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

L'article N°11 de l'arrêté départemental du 28/04/2009 rappelle que les travaux susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi, de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

BRÛLAGE A L'AIR LIBRE (Extrait de l'Arrêté Préfectoral du 29/08/1979 modifié le 07/02/1996 version Novembre 2008)

Tout **dépôt sauvage d'ordures ou de détritux de quelques nature** que ce soit ainsi que toute décharge brute d'ordures ménagères sont **interdits**. Le **brûlage à l'air libre** des ordures ménagères et de tout autre déchet est **interdit**.

NAISSANCES, MARIAGES, DÉCÈS

Naissances : RAVEZ Ilann, le 28/12/2017 - LEGRAND Nolan, le 26/01/2018 - BIGNON Ethan, le 21/02/2018 - ZENIODIS Marc-Antoine et Hugo, le 04/04/2018.

INFORMATIONS PRATIQUES

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE MUSIQUE DU VEXIN ET DU VAL DE L'OISE (S.I.M.V.V.O.)

Le SIMVVO, "Ecole des arts musicaux, danse et théâtre", accueille chaque année de nombreux enfants, adolescents et adultes, pour pratiquer l'Art sous toutes ses formes. C'est une école qui bouge avec son temps et ouvre de nouvelles sections (comme l'an passé la Danse Urbaine : Hip Hop, Street dance, etc.). Ainsi les jeunes stars se retrouvent et peaufinent leur art, ensemble dans un cadre adapté avec un merveilleux professeur qui les soutient et les dirige dans la bonne direction. Voici les disciplines enseignées afin de satisfaire le plus grand nombre :

- COURS DE MUSIQUE : Découverte instrumentale, Basse électrique, batterie, batucada, chorale adulte, chorale enfant, clarinette, contrebasse, ensembles de djembé, ensemble de percussion, ensemble de guitare, éveil musicale, flûte à bec, flûte traversière, guitare (classique, électrique, jazz) harpe, formation orchestre, piano, saxophone, trompette, violon, violoncelle - COURS DE DANSE : Modern Jazz et Danses urbaines - COURS DE THÉÂTRE.

Prochains spectacles organisés par le S.I.M.V.V.O. (spectacles des élèves) : Samedi 30 juin, spectacle de théâtre, Salle Georges Pompidou à Marines ("DANS LA RUE" Cours d'élèves de Magny-en-Vexin à 14h00 - "L'AFFAIRE DU TABLEAU VOLE" Cours d'élèves de Marines à 15h15 - "FEYDEAU FOLIE" Cours d'élèves de Marines à 16h15 - "UN DERNIER SOUFFLE" Cours d'élèves de Marines à 18h15).

IDÉES DE SORTIES

MANIFESTATIONS DU VEXIN

Vous pouvez trouver de nombreuses informations sur les différentes manifestations du Vexin auprès de :

- **La Maison du Parc Naturel Régional du Vexin Français** - 95450 Théméricourt - Téléphone : 01 34 48 66 10 - Fax : 01 34 48 66 11 - Informations touristiques : 0810 16 40 45 (prix appel local) - Site Web : www.pnr-vexin-francais.fr
- **L'office de tourisme Vexin Centre** - 1, rue de la Croix des Vignes - 95640 Marines - Téléphone/ Fax : 01 30 39 68 84 - Site Web : <http://ot-vexincentre.fr>

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi et mercredi de 16h00 à 18h00
- Jeudi : de 9h00 à 12h00
- Vendredi : de 15h00 à 17h00
- Samedi : de 10h00 à 13h00

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Mairie de Frémécourt - Rue du Four - 95830 Frémécourt - Tél. : 01 34 66 62 84 - Fax : 09 70 60 52 54

Email : mairiefremecourt@orange.fr - Site : www.fremecourt.fr

Ne pas jeter sur la voie publique - Tout contrevenant engage sa propre responsabilité